

SOIRÉE DE FIANÇAILLES

Le baron et la baronne de Méhars donnaient, ce soir-là, une magnifique soirée dansante en l'honneur des fiançailles de Paulette, leur fille unique, avec le comte Norbert de Gisolle. Du haut en bas de l'élegante demeure, ce n'était que ruissellement de lumières, masses verdoyantes de plantes exotiques, en cadran d'odorants trophées de fleurs, qu'une main savante avait artistiquement disposées le long des salles. Toutes pimpantes sous l'enlèvement des roses dorées, de hautes glaces Louis XV reflétaient à l'infini la magie de ce cadre étincelant, où passait en une vision de songe tout l'essaim gracieux des femmes et des jeunes filles, radieuses de beauté en leur toilette de bal. Paulette en d'abord un peu perdue de ce fracas qu'elle connaissait à peine; mais à présent qu'il lui avait parlé avec une voix si douce et qu'il lui était donné de contempler la beauté à la fois mâle et charmante de son futur seigneur et maître, elle sentait que ce mariage de convenance, arrangé par des amis communs, serait pour elle un vrai mariage d'amour!

Mais voici que le docteur Elvian—ancien ami de la famille Méhars—s'approche de Julienne Rosel: il vient, au nom de la baronne, prier la jeune fille de vouloir bien consentir à chanter quelques-unes de ses morceaux préférés. Ses regards au désir de l'aimable dame, Julienne s'était levée sans faire de façons, prenant le bras que lui offrait le vieux praticien.

De sa place, Paulette souriait à son amie avec des yeux radieux... elle si heureuse! Désormais délivrée du doute qui l'oppressait, son âme se laissait aller maintenant toute grisée de bonheur, au charme de cette fille brillante, dont Norbert et elle étaient les héros. Peu à peu, les conversations cessèrent, et le silence le plus absolu régna dans le salon. Assis là, le maître chargé d'accompagner Julienne fit entendre le prélude de la romance qu'elle avait choisie—romance des plus pathétiques—intitulée: "Le Chant du cygne."

Elle savait que ce morceau faisait admirablement ressortir les qualités brillantes dont sa voix de soprano était douée. La jeune cantatrice attendait immobile, en une pose pleine de grâce songeuse—au fond certainement étudiée.—L'indifférence tranquille de son attitude semblait défler les regards qui, tous, s'élevaient braqués sur sa personne en un examen de vive curiosité. Pourtant, elle devenait toute blanche... il semblait que, goûtée à goutte, le sang se retirât de son visage... Ses yeux levés haut, fixes en l'espace, brillaient comme d'un éclat humide de larmes... Paulette la regardait étonnée; elle ne reconnaissait plus la moqueuse et spirituelle Julienne en cette jeune fille dont l'étrange pâleur éclairée par la flamme vacillante des bougies qui brillaient de chaque côté du piano, faisait songer au visage d'une jeune morte. Evidemment, son amie avait peur... peur de tous ces regards qui l'enveloppaient comme d'un cercle vivant. Mais toujours impassible, avec son sourire figé sur les lèvres, aucun signe révélateur ne trahissait en elle l'intime commotion qui certainement la devait troubler. Et même, une sorte de poésie douce s'était répandue sur le front de la chanteuse, que ses pâles cheveux blancs n'ajoutaient pas à l'effet d'ensemble.

L'auditoire attendait anxieux... chacun se demandait avec inquiétude comment serait pour chanter cette jeune fille que la peur troublait si profondément? Soudain, un frisson parcourait l'assemblée... des lèvres entr'ouvertes de la chanteuse s'élevaient une voix fraîche et pure; une de ces voix dont le timbre mordant s'infinie jusqu'au plus profond des cœurs. Désormais s'écoulaient, comme d'une voix d'homme, les modulations de son chant avec l'art consommé d'une véritable artiste. Un murmure admiratif s'éleva de toutes parts... Ce fut à la fois une surprise et une révélation à laquelle les invités ne s'attendaient pas. Et charmés d'avoir échappé à l'audition de cris stridents, ils écoutaient dans un silence religieux. La voix de Julienne résonnait toujours plus ample par la vaste salle; tantôt vibrante et passionnée, elle s'affaiblissait soudain en des sursis de l'âme infuse de douceur... puis, repartait aérée, avec des vocalises légères, dont les phrases redoublées sans cesse, en leur tour mélodieux, les douloureux regrets d'un cœur brisé! Norbert prêtait une oreille attentive à ce

chant "Chant du cygne," que la chanteuse interprétait avec un art si fin. Il contemplait, en même temps, la silhouette longue et mince de Julienne, toute phosphorescente dans sa robe de bal parsemée de paillettes diamantées. Le comte éprouvait, en l'examinant, la sensation exaltée d'un peintre épris de Peff et de la ligne, étudiant un modèle intéressant... elle était si angélique avec cette pâleur de morte sur le visage! Tout à coup, les yeux de la chanteuse s'abaissèrent vers lui... attirés par être par une inconscience curieuse... leurs regards se croisèrent rapidement... Alors, un peu de rose monta au front de la jeune fille... puis, comme satisfaites en leur indéfinissable désir, les prunelles mystérieuses remontèrent vers le ciel... Mais bientôt un cri retentit dans les notes hautes—cri ultime d'une âme inconsciente! Et la voix s'éteignit subitement trouquée, en les mélodieuses réminiscences du commencement. Ce fut un vrai triomphe pour l'amie de Paulette; elle souriait à présent, toute rose de plaisir, visiblement émue des éloges flatteurs dont on l'accablait. Les deux fiancés ouvrirent le bal, avec une de ces danses caractéristiques, qui faisaient les délices de nos aïeux: le menuet. Et, vraiment, rien n'était plus charmant à voir comme le coup d'œil qu'offraient tous ces jeunes couples, mimant avec une grâce mignonne les révérences et les poses affectées, que leurs yeux soulevaient de tendres regards en coin.

Assis là, le maître chargé d'accompagner Julienne fit entendre le prélude de la romance qu'elle avait choisie—romance des plus pathétiques—intitulée: "Le Chant du cygne."

Elle savait que ce morceau faisait admirablement ressortir les qualités brillantes dont sa voix de soprano était douée. La jeune cantatrice attendait immobile, en une pose pleine de grâce songeuse—au fond certainement étudiée.—L'indifférence tranquille de son attitude semblait défler les regards qui, tous, s'élevaient braqués sur sa personne en un examen de vive curiosité. Pourtant, elle devenait toute blanche... il semblait que, goûtée à goutte, le sang se retirât de son visage... Ses yeux levés haut, fixes en l'espace, brillaient comme d'un éclat humide de larmes... Paulette la regardait étonnée; elle ne reconnaissait plus la moqueuse et spirituelle Julienne en cette jeune fille dont l'étrange pâleur éclairée par la flamme vacillante des bougies qui brillaient de chaque côté du piano, faisait songer au visage d'une jeune morte. Evidemment, son amie avait peur... peur de tous ces regards qui l'enveloppaient comme d'un cercle vivant. Mais toujours impassible, avec son sourire figé sur les lèvres, aucun signe révélateur ne trahissait en elle l'intime commotion qui certainement la devait troubler. Et même, une sorte de poésie douce s'était répandue sur le front de la chanteuse, que ses pâles cheveux blancs n'ajoutaient pas à l'effet d'ensemble.

L'auditoire attendait anxieux... chacun se demandait avec inquiétude comment serait pour chanter cette jeune fille que la peur troublait si profondément? Soudain, un frisson parcourait l'assemblée... des lèvres entr'ouvertes de la chanteuse s'élevaient une voix fraîche et pure; une de ces voix dont le timbre mordant s'infinie jusqu'au plus profond des cœurs. Désormais s'écoulaient, comme d'une voix d'homme, les modulations de son chant avec l'art consommé d'une véritable artiste. Un murmure admiratif s'éleva de toutes parts... Ce fut à la fois une surprise et une révélation à laquelle les invités ne s'attendaient pas. Et charmés d'avoir échappé à l'audition de cris stridents, ils écoutaient dans un silence religieux. La voix de Julienne résonnait toujours plus ample par la vaste salle; tantôt vibrante et passionnée, elle s'affaiblissait soudain en des sursis de l'âme infuse de douceur... puis, repartait aérée, avec des vocalises légères, dont les phrases redoublées sans cesse, en leur tour mélodieux, les douloureux regrets d'un cœur brisé! Norbert prêtait une oreille attentive à ce

chant "Chant du cygne," que la chanteuse interprétait avec un art si fin. Il contemplait, en même temps, la silhouette longue et mince de Julienne, toute phosphorescente dans sa robe de bal parsemée de paillettes diamantées. Le comte éprouvait, en l'examinant, la sensation exaltée d'un peintre épris de Peff et de la ligne, étudiant un modèle intéressant... elle était si angélique avec cette pâleur de morte sur le visage! Tout à coup, les yeux de la chanteuse s'abaissèrent vers lui... attirés par être par une inconscience curieuse... leurs regards se croisèrent rapidement... Alors, un peu de rose monta au front de la jeune fille... puis, comme satisfaites en leur indéfinissable désir, les prunelles mystérieuses remontèrent vers le ciel... Mais bientôt un cri retentit dans les notes hautes—cri ultime d'une âme inconsciente! Et la voix s'éteignit subitement trouquée, en les mélodieuses réminiscences du commencement. Ce fut un vrai triomphe pour l'amie de Paulette; elle souriait à présent, toute rose de plaisir, visiblement émue des éloges flatteurs dont on l'accablait. Les deux fiancés ouvrirent le bal, avec une de ces danses caractéristiques, qui faisaient les délices de nos aïeux: le menuet. Et, vraiment, rien n'était plus charmant à voir comme le coup d'œil qu'offraient tous ces jeunes couples, mimant avec une grâce mignonne les révérences et les poses affectées, que leurs yeux soulevaient de tendres regards en coin.

Assis là, le maître chargé d'accompagner Julienne fit entendre le prélude de la romance qu'elle avait choisie—romance des plus pathétiques—intitulée: "Le Chant du cygne."

Elle savait que ce morceau faisait admirablement ressortir les qualités brillantes dont sa voix de soprano était douée. La jeune cantatrice attendait immobile, en une pose pleine de grâce songeuse—au fond certainement étudiée.—L'indifférence tranquille de son attitude semblait défler les regards qui, tous, s'élevaient braqués sur sa personne en un examen de vive curiosité. Pourtant, elle devenait toute blanche... il semblait que, goûtée à goutte, le sang se retirât de son visage... Ses yeux levés haut, fixes en l'espace, brillaient comme d'un éclat humide de larmes... Paulette la regardait étonnée; elle ne reconnaissait plus la moqueuse et spirituelle Julienne en cette jeune fille dont l'étrange pâleur éclairée par la flamme vacillante des bougies qui brillaient de chaque côté du piano, faisait songer au visage d'une jeune morte. Evidemment, son amie avait peur... peur de tous ces regards qui l'enveloppaient comme d'un cercle vivant. Mais toujours impassible, avec son sourire figé sur les lèvres, aucun signe révélateur ne trahissait en elle l'intime commotion qui certainement la devait troubler. Et même, une sorte de poésie douce s'était répandue sur le front de la chanteuse, que ses pâles cheveux blancs n'ajoutaient pas à l'effet d'ensemble.

L'auditoire attendait anxieux... chacun se demandait avec inquiétude comment serait pour chanter cette jeune fille que la peur troublait si profondément? Soudain, un frisson parcourait l'assemblée... des lèvres entr'ouvertes de la chanteuse s'élevaient une voix fraîche et pure; une de ces voix dont le timbre mordant s'infinie jusqu'au plus profond des cœurs. Désormais s'écoulaient, comme d'une voix d'homme, les modulations de son chant avec l'art consommé d'une véritable artiste. Un murmure admiratif s'éleva de toutes parts... Ce fut à la fois une surprise et une révélation à laquelle les invités ne s'attendaient pas. Et charmés d'avoir échappé à l'audition de cris stridents, ils écoutaient dans un silence religieux. La voix de Julienne résonnait toujours plus ample par la vaste salle; tantôt vibrante et passionnée, elle s'affaiblissait soudain en des sursis de l'âme infuse de douceur... puis, repartait aérée, avec des vocalises légères, dont les phrases redoublées sans cesse, en leur tour mélodieux, les douloureux regrets d'un cœur brisé! Norbert prêtait une oreille attentive à ce

chant "Chant du cygne," que la chanteuse interprétait avec un art si fin. Il contemplait, en même temps, la silhouette longue et mince de Julienne, toute phosphorescente dans sa robe de bal parsemée de paillettes diamantées. Le comte éprouvait, en l'examinant, la sensation exaltée d'un peintre épris de Peff et de la ligne, étudiant un modèle intéressant... elle était si angélique avec cette pâleur de morte sur le visage! Tout à coup, les yeux de la chanteuse s'abaissèrent vers lui... attirés par être par une inconscience curieuse... leurs regards se croisèrent rapidement... Alors, un peu de rose monta au front de la jeune fille... puis, comme satisfaites en leur indéfinissable désir, les prunelles mystérieuses remontèrent vers le ciel... Mais bientôt un cri retentit dans les notes hautes—cri ultime d'une âme inconsciente! Et la voix s'éteignit subitement trouquée, en les mélodieuses réminiscences du commencement. Ce fut un vrai triomphe pour l'amie de Paulette; elle souriait à présent, toute rose de plaisir, visiblement émue des éloges flatteurs dont on l'accablait. Les deux fiancés ouvrirent le bal, avec une de ces danses caractéristiques, qui faisaient les délices de nos aïeux: le menuet. Et, vraiment, rien n'était plus charmant à voir comme le coup d'œil qu'offraient tous ces jeunes couples, mimant avec une grâce mignonne les révérences et les poses affectées, que leurs yeux soulevaient de tendres regards en coin.

Les confrenciers français à l'Université Harvard.

On lira ci-après des renseignements biographiques sur les deux confrenciers français qui occuperont très prochainement la Chaire fondée par M. James H. Hyde à l'Université Harvard.

Ces messieurs, on le verra, ne sont pas les premiers venus. Tous deux, dans le monde des Lettres, ont marqué depuis longtemps. Ils ont un bagage littéraire considérable qui les recommande hautement à notre intérêt. Leurs causeries n'auront de commun que la forme qui, assurément, sera exquise; mais toutes seront savantes, instructives et goûtées.

M. Julien Tiersot.

M. Tiersot est né à Bourg, Département de l'Ain, le 5 juillet 1857. Dès sa prime jeunesse, le goût de la musique se manifesta en lui, goût dont il avait hérité de son père—qui, médecin célèbre, se passionnait pour la musique. Père et fils étudièrent la musique, l'enseignèrent et en firent le sujet d'écrits. En 1871, M. Tiersot fut élu à la Chambre des Députés et alla se fixer à Paris, y amenant son fils.

Julien Tiersot entra au Lycée St-Louis, et après y avoir terminé ses études, entra à l'École de médecine. Sa vocation musicale était telle qu'il abandonna l'étude de la médecine au bout d'une année pour suivre les cours du Conservatoire de 1876 à 1883, sauf une interruption d'un an pour faire son service militaire. Il eut pour professeurs, Savard, en harmonie, César Franck, pour l'opéra, et Massenet, pour la composition. A la veille de concourir pour le Grand Prix de Rome en 1885, il fut nommé sous-bibliothécaire du Conservatoire, poste qu'il occupa jusqu'au jour où il fut nommé bibliothécaire.

M. Tiersot a étudié sérieusement l'histoire de la musique en France, particulièrement, et a publié de nombreux articles et livres sur le sujet. Le "Ménétrier", le "Guide Musical", le "Zeitschrift der Internationalen Musikgesellschaft", la "Nouvelle Revue", la "Revue de Paris", la "Revue Bleue", l'"Art", la "Revue Universelle", le "Monde Moderne" ont publié de lui des études sur "Monte-Carlo", "Don Juan", "Die Meistersinger", sur Bach, Beethoven, Berlioz et Glick. Mais M. Tiersot ne se contenta pas de s'écrire sur la musique de ces maîtres, de la musique antique et de la Renaissance; il organisa des représentations d'œuvres entièrement inconnues de nos jours.

En 1892 il fit connaître la musique du XVIIIe siècle, et c'est alors que fut fondée la "Société des Chanteurs de Saint-Gervais". Il consacra tous ses efforts à la renaissance des vieilles chansons de France, et fut chargé à cet effet d'une mission spéciale par le gouvernement français en 1875. Pour accomplir sa tâche, il dut parcourir la Bretagne, la Bourgogne et les Alpes françaises. A la suite de ses recherches, il publia plusieurs livres intitulés: "Histoire de la Chanson populaire" qui couronna l'Académie des Beaux-Arts en 1895; "Mélodies populaires des provinces de France: Chants populaires de la région des Alpes"; "Chants populaires pour les écoles"; "Le Chant de l'Alsace"; "Le Chant de la Bourgogne"; "Le Chant de la Haute-Normandie"; "Le Chant de la Normandie"; "Le Chant de la Bretagne"; "Le Chant de la France".

En outre de ses travaux comme littérateur, M. Tiersot a beaucoup produit comme compositeur: 183 "Hymne à Edgar Quinet" pour chœur et orchestre qui fut exécuté à l'inauguration de la statue de Quinet. Il fit une heureuse adaptation du célèbre "Jeu de Robin et Marion" d'Adam de la Halle, 13me siècle, pour la fête donnée à Arras en 1896. Son "Auronyme" fut représentée à l'Odéon en 1897; son poème symphonique "Les Etoiles" fut représenté au prix à Nancy en 1898. Il fut exécuté aux concerts Lamoureux, et sa composition orchestrale "Dances" populaires "françaises" aux concerts de colonie.

Les conférences de M. Tiersot auront lieu du 14 au 23 novembre, à Boston; en voici l'ordre:

1. La Bretagne; la Terre et la Race.
2. Le génie breton. Ses rapports avec le génie des autres peuples celtiques.
3. Caractères essentiels de la légende, de la poésie et du théâtre celtique en Bretagne.
4. Le rôle de la Bretagne dans l'histoire de la nationalité française et de la tradition celtique dans l'esprit français.
5. De la part de la Bretagne et des influences celtiques dans la formation du génie de Chateaubriand.
6. De la part de l'élément breton dans le génie de Renan.
7. La Bretagne chez les grands écrivains du XIXe siècle: Michelet, Flaubert, Taine, Loti.
8. La Renaissance celtique en Europe; son influence sur la littérature française contemporaine.

Conférences supplémentaires:
1. Originalité unique de la Bretagne parmi les provinces françaises: la vie bretonne.
2. Les héros-types de la Bretagne.
3. Renan en Bretagne.
4. Lannemans.
5. Poètes et romanciers bretons de langue française dans la période contemporaine.

On avait observé, pendant la campagne de Russie, sous le premier empire, que les soldats originaires du midi de la France avaient beaucoup mieux résisté au froid et aux privations que ceux provenant des régions septentrionales du pays. Depuis, cette observation a été confirmée dans plusieurs circonstances.

Il est donc certain que les exigences de ravitaillement vont être beaucoup plus lourdes, dans la guerre actuelle, pour l'administration russe que pour l'administration japonaise. Le soldat russe a des habitudes alimentaires assez compliquées; notamment, il a besoin de viande, tandis que le soldat japonais est presque un végétarien.

L'alimentation du soldat japonais, comparable à celle du soldat annamite, se compose d'une ration journalière de 1.091 de riz brut et d'une allocation de 0 fr. 29 par homme. Cette allocation est destinée à l'achat des aliments en usage dans la classe populaire, à savoir: le poisson frais ou séché, le "tofon", pâte de haricots fermentés, et des légumes tels que choux, raves, oignons, radis, cornichons, patates et herbes aquatiques.

Le riz, cuit à la manière ordinaire, se mange comme du pain: la boisson exclusive est le thé. La viande, interdite par les rites bouddhistes, n'entre pas dans cette alimentation. Les haricots fournissent la plus grande partie de l'azote: les Japonais en font même un fromage.

Pour un Européen, cette alimentation serait absolument insuffisante; il lui manquerait des matières albuminoïdes et surtout des matières grasses.

UN SOUVENIR DE TALMA

Puisqu'on parle du grand tragédien, soit on le cite en entier, soit on le cite en abrégé, mais on ne peut pas le laisser en oubli.

Non sa loge, qui a disparu dans l'incendie de la Comédie-Française, en 1900. Il n'y a plus que la loge de Rachel, que le feu a respectée.

Mais, rue Thérèse, à deux pas du théâtre, dans un calme et majestueux immeuble, il est un appartement où Talma habita pendant nombre d'années. Dans cet appartement, le grand artiste avait fait organiser une sorte de scène. Pour cela, on avait construit, dans un très vaste salon, une large alcôve encastrée, et l'on en avait surélevé le plancher de telle manière qu'on n'y accédait qu'en montant trois ou quatre marches. A droite et à gauche, on avait pratiqué de petites portes donnant l'une sur un couloir qui desservait l'appartement, l'autre sur un cabinet assez obscur à usage de vestiaire. C'étaient les coulisses de cette scène minuscule où Talma joua différentes fois devant cinquante à soixante spectateurs; le salon n'aurait pu en contenir davantage.

Et bien! toute cette installation subsiste encore aujourd'hui. Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

Elle n'est guère connue, car les occupants de l'appartement ne tiennent nullement à ce que leur domicile devienne un lieu de pèlerinage, et c'est le hasard seul qui en a révélé l'existence.

DEPECHE

Hong Kong, 4 novembre.—A la suite du massacre des missionnaires américains à Luen Chow, un édit impérial a été proclamé ordonnant au vice-roi de Canton de fournir une protection effective aux missions et de punir rigoureusement les personnes coupables de s'être livrées à des voies de fait contre les missionnaires.

Dans un interview, M. Julius G. Lay, consul des Etats-Unis à Canton, a déclaré que les troubles récents étaient le résultat de la campagne de boycott entreprise contre les Américains.

Le consul avait avoué les membres des missions isolées de la rudesse du sentiment anti-américain et leur avait conseillé de partir.

Les journaux anti-américains ont distribué gratuitement pendant des semaines qui remontent les rivières.

Washington, 4 novembre.—Le département d'état après une conférence avec les fonctionnaires du département de la marine a décidé que M. Lay, consul des Etats-Unis, accompagnerait le vice-roi de Canton sur une croisière chinoise, jusqu'à Luen Chow afin de faire une enquête sur le massacre des cinq missionnaires presbytériens.

Deux officiers de la marine américaine, des canonnières "Quires" et "Callao" accompagneront M. Lay pour l'aider dans son enquête.

Le pardon impérial s'étend à tous ceux qui sont maintenus en prison ainsi qu'à tous ceux qui n'ont pas encore été jugés, ou dont la sentence, n'a pas encore été prononcée.

Les personnes arrêtées par le décret impérial ou de la bureaucratie seront relâchées.

Les condamnés à mort auront leur peine commuée en un emprisonnement à 15 années de travaux forcés.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

DEPECHE

Hong Kong, 4 novembre.—A la suite du massacre des missionnaires américains à Luen Chow, un édit impérial a été proclamé ordonnant au vice-roi de Canton de fournir une protection effective aux missions et de punir rigoureusement les personnes coupables de s'être livrées à des voies de fait contre les missionnaires.

Dans un interview, M. Julius G. Lay, consul des Etats-Unis à Canton, a déclaré que les troubles récents étaient le résultat de la campagne de boycott entreprise contre les Américains.

Le consul avait avoué les membres des missions isolées de la rudesse du sentiment anti-américain et leur avait conseillé de partir.

Les journaux anti-américains ont distribué gratuitement pendant des semaines qui remontent les rivières.

Washington, 4 novembre.—Le département d'état après une conférence avec les fonctionnaires du département de la marine a décidé que M. Lay, consul des Etats-Unis, accompagnerait le vice-roi de Canton sur une croisière chinoise, jusqu'à Luen Chow afin de faire une enquête sur le massacre des cinq missionnaires presbytériens.

Deux officiers de la marine américaine, des canonnières "Quires" et "Callao" accompagneront M. Lay pour l'aider dans son enquête.

Le pardon impérial s'étend à tous ceux qui sont maintenus en prison ainsi qu'à tous ceux qui n'ont pas encore été jugés, ou dont la sentence, n'a pas encore été prononcée.

Les personnes arrêtées par le décret impérial ou de la bureaucratie seront relâchées.

Les condamnés à mort auront leur peine commuée en un emprisonnement à 15 années de travaux forcés.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

Le décret d'amnistie comprend les offenses politiques commises jusqu'au 30 octobre.

COUSINE.

Poularde à la Lambertye.

Piler 500 gr. de foie gras en y ajoutant 60 gr. de lard gras, 60 gr. de beurre fin, mouliner avec un œuf; assaisonner cette farce; la passer au travers d'un tamis pile et incorporer 60 gr. de truffes taillées en dés.

D'autre part, retirer le brechet et la fourchette à une poularde plumée, vidée et flambée; chemiser l'intérieur de cette poularde avec une couche de farce, puis y introduire des escalopes de foie gras. Après avoir farci la poularde, la barder, puis la déposer dans une braisière fondue avec lard, carottes et oignons; y ajouter un pied de veau nettoyé et blanchi; la mouiller avec un quart de litre de vin blanc puis du bouillon, jusqu'à ce que la poularde soit recouverte par le liquide; faire partir en ébullition; couvrir la braisière et la mettre au four pour y faire braiser la poularde pendant 50 minutes. Au bout de ce temps, retirer la poularde, la laisser refroidir. Lever alors sur la poularde ses filets que l'on découpe en escalopes et chapefrottes ensuite à blanc. Les replacer sur la poularde en les chevauchant légèrement et reformant ainsi la poularde dans sa forme naturelle. Chapefrotter à blanc la poularde qui l'on décore avec des détails de truffes. Garnir de papillottes les bouts des pattes. Placer sur le milieu d'un plat un socle obtenu en le taillant dans un bloc de glace ou en faisant congeler de l'eau dans un moule. Sur ce socle en glace poser la poularde nappée d'une légère couche de gelée. Entourer le socle d'une bordure de gelée haubée et les bords du plat de croûton de gelée. Servir bien froid.

Charlotte Estivale

Tapisser l'intérieur d'un moule à charlotte avec des biscuits à la cuiller, en remplir le milieu avec la crème froide suivante: Travailler ensemble 6 jaunes d'œufs avec 200 gr. de sucre; délayer cet appareil avec demi-litre de lait bouillant; remettre sur le feu et tourner cette crème avec une spatule en évitant de laisser bouillir. Dès qu'elle est liée, on y ajoute 6 gr. de gélatine ramolli à l'eau et un demi-déclitre de bon kirsch. Lorsque la gélatine est fondue on passe la crème que l'on laisse refroidir. Quand elle est presque prise, on la verse par couches dans l'intérieur de la charlotte en intercalant, entre chaque couche, un lit d'abricots, pêches et fraises découpées en dés et mariées au kirsch. Faire prendre au frais et servir bien frais.

DEJEUNER

Bouilli à la Polonoise
Veau sauté à la Marengo
Tomates à la Napolitaine
Génoise fondante

DINER

Potage aux laitues
Café à l'Alsacienne
Poulet Reine rôt
Courgettes frites
Plum Cake.

MENUS

— Comme pour l'avance de l'Opéra, c'étaient des motifs de décoration provisoires.

L'ILE DE YESO.

Longtemps simple colonie, Yesso est annexé définitivement à l'Empire sous la dénomination officielle de Hokkaido. Le Japon y trouve un vaste domaine d'exploitation industrielle ou agricole et un champ d'extension pour la population débordante. Le chiffre des émigrants des différents points de l'archipel dépasse aujourd'hui 700,000, et l'afflux n'est pas interrompu; les Aïno, race autochtone, tombés au nombre d'une quinzaine de mille, continuent à décroître, s'affaissant devant la civilisation inflexible ou se laissant absorber par les envahisseurs. Parmi les qualités que les obligations politiques modernes ont révélées chez les Japonais, l'aptitude à des acclimations si variées n'est pas des moins surprenantes; il affronte sans broncher les rigueurs du ciel septentrional, de même que dans le sud il s'expose aux chaleurs tropicales de Formose et hiverne sans allègement qu'il subit l'action déprimante d'un été invariable. Hakodati fut naguère partie des six ports ouverts par les premiers traités; aujourd'hui, cette place d'accès est sévèrement